

INSTITUT DE FORMATIONS



# La formation infirmière

INSTITUT DE FORMATIONS



# Objectif de la formation

Obtenir le diplôme d'état d'infirmier

## Définition du métier et missions associées

Le métier d'infirmier est défini et régi principalement par le décret n° 2025-1306 du 24 décembre 2025 relatif aux activités et compétences de la profession d'infirmier.

# Les attendus et les critères nationaux à l'entrée dans la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1 - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
	1-2 Connaissance du métier
	1-3 Sens de l'intérêt général
2 - Qualités humaines et capacités relationnelles	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
	2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe
	2-3 Aptitude à échanger/communiquer avec autrui
	2-4 Pratique des outils numériques
	2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
3 - Compétences en matière d'expression orale et écrite	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
4 - Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
	4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique
	4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
5 - Compétences organisationnelles et savoir-être	5-1 Rigueur, méthode, assiduité
	5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

# Prérequis et modalités d'accès en formation

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier est accessible aux conditions suivantes :

- 1° Être titulaire du baccalauréat, ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation ;
- 2° Être âgé de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Elle se fait par la voie de :

- 1° La formation initiale, dont l'apprentissage ;
- 2° La formation professionnelle continue.

## **Modalités de sélection des candidats relevant de la formation initiale :**

Vous devez formuler vos vœux et finaliser votre dossier sur la plateforme de préinscription Parcoursup, sélection sur dossier.

## **Modalités de sélection des candidats relevant de la formation professionnelle continue :**

Vous devez télécharger le dossier d'inscription à la sélection sur notre site Internet et le renvoyer pendant la période d'ouverture des inscriptions. Les épreuves de sélection sont au nombre de deux :

- 1° Un entretien portant sur l'expérience et le projet professionnel du candidat ;
- 2° Une épreuve écrite comprenant :
  - a) Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans les domaines sanitaire, médico-social et social ;
  - b) Une sous-épreuve de calculs simples.

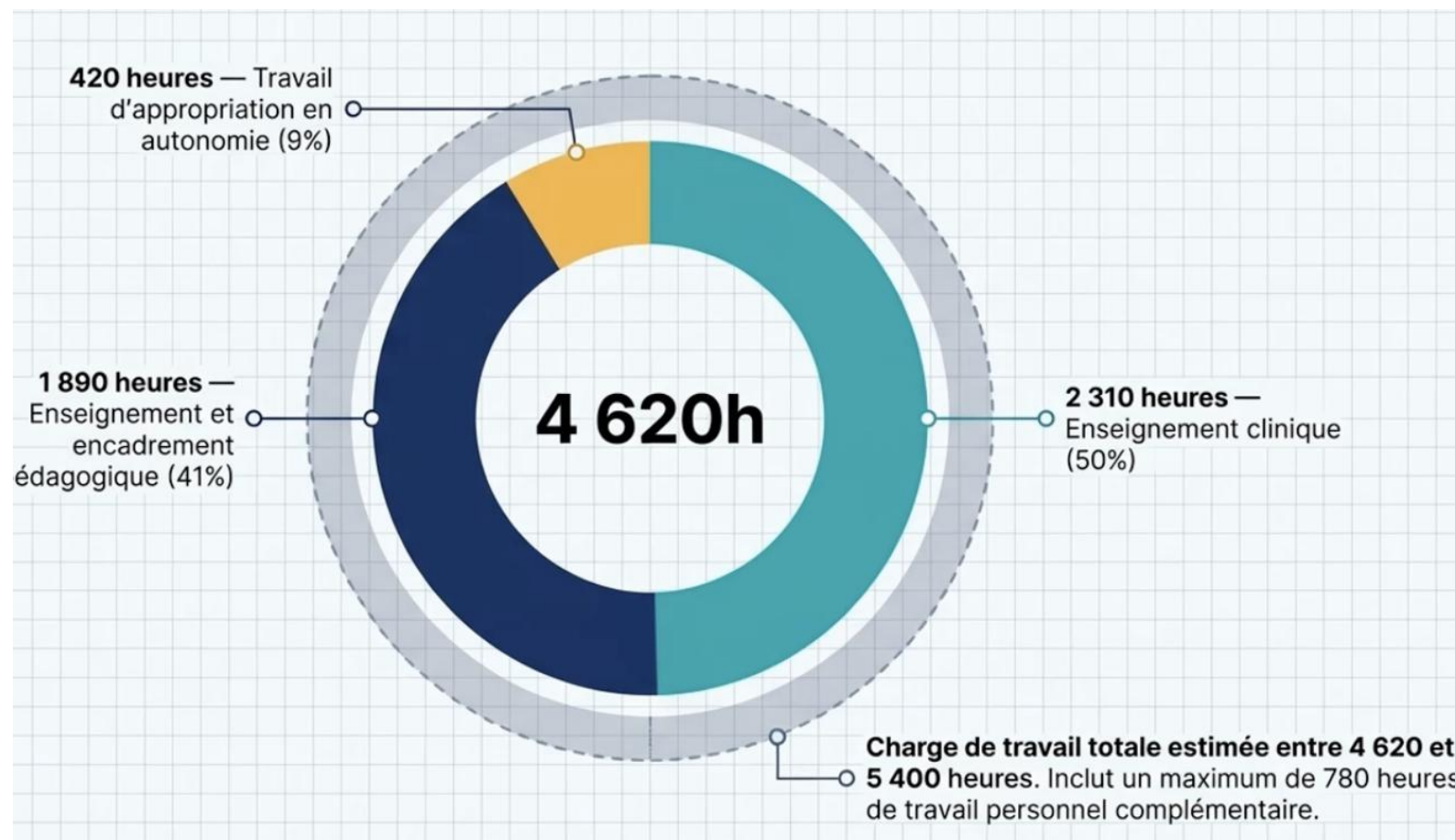
**Retrouvez toutes les informations nécessaires à la sélection (calendrier, dossiers, etc...) dans la rubrique :  
Infirmier-e < Sélection**

# ***Formation infirmière***

***Rentrée en septembre***

**Quota de 73 étudiants**

# Durée et organisation de la formation pour un parcours complet



**Tarif :** Retrouvez toutes les informations nécessaires dans la rubrique Infirmier·e < Formation

# Contenu de la formation



## N'oubliez Jamais le référentiel IFSI 2026 — Vue d'ensemble

Domaines - Compétences - Unités d'enseignement - Synthèse pour les équipes pédagogiques

Diplôme d'État d'Infirmier - Grade Licence - Niveau 6 RNCP - Applicable sept. 2026

Arrêté du 20 février 2026

NOR : ESR52601184A

<b>180</b> ECTS - total	<b>114</b> ECTS théorie dont 28 consolidation	<b>66</b> ECTS stages dont 10 consolidation	<b>6 semestres</b> 1 semestre = 30 ECTS = 20 semaines formation + 2 semaines congés	Volume total de formation : 4 620 h			
				<b>2 310 h</b> Enseignement clinique	<b>1 890 h</b> Enseignement & encadrement	<b>420 h</b> Questionnaire	<b>780 h</b> Travail pers. max

### A Sciences infirmières & raisonnement clinique 15 ECTS

C1 Élaborer le diagnostic infirmier  
C2 Définir les interventions — déontologie, éthique, co-construction  
C<sup>gen</sup> Concevoir un projet diagnostique et thérapeutique adapté  
C<sup>gen</sup> Exercer une activité professionnelle conforme à la législation, à la déontologie et à l'éthique

UE	INTITULÉ	ECTS
A.1	Fondements des sciences infirmières et raisonnement clinique	9
A.2	Législation, déontologie, éthique	6 (2c)

### D Communication, travail en équipe & leadership 12 ECTS

C<sup>gen</sup> Établir une relation adaptée en mobilisant les compétences psychosociales  
C8 Cadrer/organiser une structure d'exercice  
C9 Organiser les activités de soins, transmettre via outils numériques  
C10 Accompagner pairs, apprenants et autres professionnels (c. gen)  
C<sup>gen</sup> Intégrer la dimension numérique dans les pratiques professionnelles

UE	INTITULÉ	ECTS
D.1	Savoir-être, communication professionnelle et leadership	6 (3c)
D.2	Coordination des activités, des soins et gestion d'une structure	2
D.3	Formation, développement des compétences et APP	2 (1c)
D.4	Numérique en santé - positionné en 1 <sup>er</sup> année	2

**RÉPARTITION DES 180 ECTS**  
5 domaines + stages

Stages L1, L2, L3

Stages L1, L2, L3

### B Pratiques cliniques infirmières, qualité & gestion des risques 45 ECTS

C3 Réaliser des soins (dépistage - palliatif) — consultation IDE  
C4 Prescrire produits de santé et examens complémentaires  
C<sup>gen</sup> Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique — urgence et situation sanitaire exceptionnelle

UE	INTITULÉ	ECTS
B.1	Sciences biomédicales : pédiatrie 2 ECTS - psychiatrie 2 ECTS	18 (3c)
B.2	Sciences humaines et sociales	6 (3c)
B.3	Pratiques & interventions infirmières - FGSU niv.2 - santé mentale	18 (6c)
B.4	Démarche qualité et gestion des risques	3 (1c)

### E Démarche scientifique, initiation à la recherche & méthodologie 21 ECTS

C11 Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins  
C12 Analyser des données scientifiques et professionnelles  
C13 Formaliser des documents professionnels (démarche scientifique)

UE	INTITULÉ	ECTS
E.1	Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes - synthèse 4 ECTS	12
E.2	Langue vivante étrangère	6 (1c)
E.3	Méthodes de travail et aide à la réussite	3 (1c)

**Enseignement clinique (stages) 66 ECTS**

4 typologies : aigue - stabilisée - soins de premier recours - vulnérabilité — min. 5 semaines/typo.  
Min. 5 semaines santé mentale - min. 5 semaines santé de l'enfant  
Présence par stage : min. 80 % (absence >20 % = stage non validé)  
Présence annuelle : max. 10 % d'absences sur la durée totale  
1 semaine = 35h = 1 ECTS

1<sup>re</sup> année : 12 sem. - 12 ECTS  
2<sup>de</sup> année : 26 sem. - 26 ECTS  
3<sup>de</sup> année : 26 sem. (10 conséq.) - 26 ECTS

**RÈGLES DE VALIDATION**

- UE : > 10/20 ou compensation intra-dom. (sauf E) si > 9/20
- Semestre : toutes UE validées — 30 ECTS capitalisables
- Passage : 2 semestres validés ou min. 51/60 ECTS
- Accès 3<sup>e</sup> A : S1 et S2 intégralement validés
- DEI : 150 ECTS + totalité épreuves et stages S6

**ÉVALUATIONS NORMATIVES OBLIGATOIRES**

- Consultation IDE avec prescription infirmière
- Injection en dispositif d'accès veineux central
- Posé de transfusion sanguine
- Prescription avec calculs de dose
- 2 enseignement : Meilleure note retenue
- Redoublement : 30-50 ECTS de droit, -30 ECTS sur avis

**RESSOURCE NUMÉRIQUE — N'OUBLIE JAMAIS**

**Le guide complet du référentiel IFSI 2026**

Toutes les UE décrites en détail  
L'arrêté du 20 fév. 2026 en version lisible et navigable  
Un assistant IA entraîné sur le référentiel  
[noublejamais.fr/referentiel-2026](http://noublejamais.fr/referentiel-2026)

Positionnés en 1<sup>er</sup> année : FGSU niv.2 - formation santé mentale - numérique en santé | SSES 5 ECTS inclus dans l'UE C.1 | Simulation : peut être réalisée in situ dans les lieux de stage | TEDS : formation à la transition écologique pour un développement soutenable

Déployez le référentiel IFSI 2026 avec une approche pédagogique fondée sur la preuve grâce aux formations N'oubliez Jamais

noublejamais.fr - contact@noublejamais.fr - 06 07 19 74 84 - RCS 843 270 786

Infographie v1.1 — Mars 2026 - © N'oubliez Jamais

Scannez pour découvrir nos formations



## Les méthodes mobilisées

- ✓ **travaux dirigés**, exercices
- ✓ **travaux pratiques**, mises en situation
- ✓ **séances de simulation**...

# Des méthodes pédagogiques innovantes

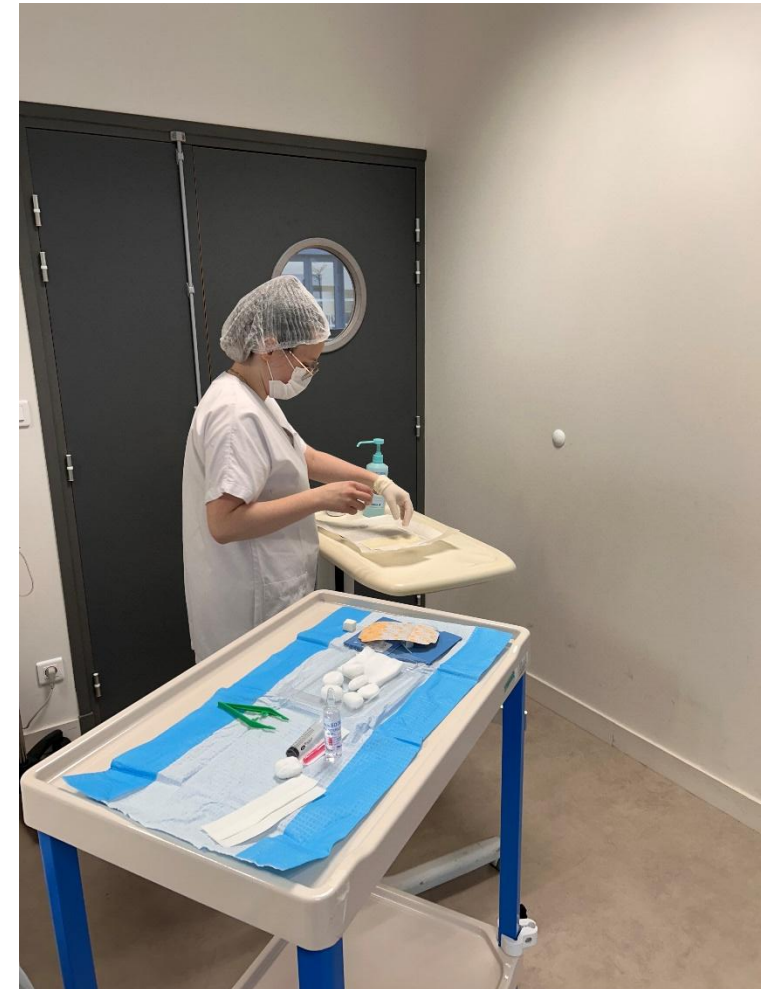
## La simulation en santé ou la pratique de soin

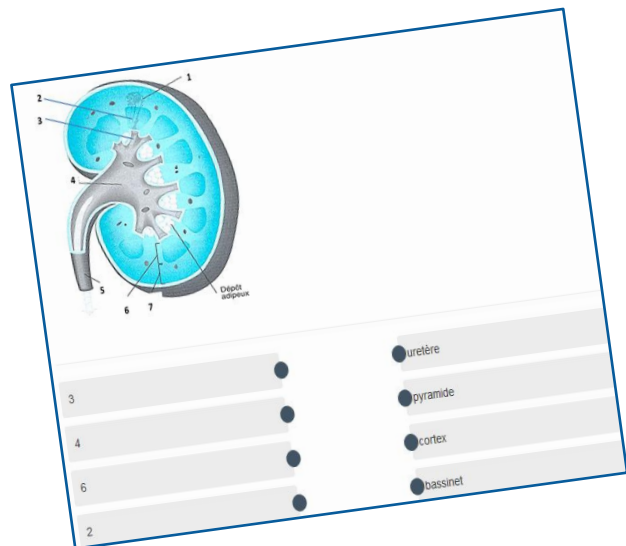


Pose de chambre  
implantable



Manutention / Prise de tension





### ► Multitesting

Des quizz en autonomie pour faciliter la mémorisation

### ► Des cours théoriques à distance (Plateforme moodle)

Avec des objectifs d'apprentissage définis pour cibler les informations essentielles

### ► E-learning

Des modules interactifs pour concilier connaissances théoriques et mises en pratique



# Les modalités d'évaluation

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée au cours de chaque semestre d'enseignement soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Elle prend la forme :

- d'une évaluation écrite des connaissances ;
- d'un travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage ;
- d'un travail écrit d'analyse d'une situation clinique ou d'une situation rencontrée en stage, individuel ou en groupe restreint ;
- d'une mise en situation simulée ;
- d'un exposé oral individuel ou collectif ;
- d'un travail écrit argumenté lors d'un oral ;
- de la participation active de l'étudiant.

Les actes et soins listés ci-dessous font l'objet d'une évaluation normative au cours de la formation :

- réalisation d'une consultation infirmière avec prescription infirmière ;
- injection dans un dispositif d'accès veineux central ;
- pose de transfusion sanguine ;
- réalisation d'une prescription avec calculs de dose.

## Dispositif d'accompagnement : un suivi pédagogique personnalisé

**Un formateur référent pour accompagner votre progression sur ces 3 ans.**

**Un référent handicap pour les difficultés d'apprentissage.**

(méthodes de travail, soutien pédagogique, garant de la cohérence du parcours...).



## Les stages

Les affectations en stage sont réalisées par l'équipe pédagogique de l'institut.

Les stages se déroulent dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales publiques et privées et dans un périmètre moyen de 30km autour de Roanne.

Il est fortement recommandé d'avoir le permis de conduire et un véhicule.

# L'organisation des stages

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel repose sur des principes de progressivité, de diversification des expériences professionnelles et de sécurisation des parcours.

Chaque étudiant doit réaliser au moins une période en formation en milieu professionnel dans chacune des typologies identifiées, pour une durée minimale de cinq semaines par typologie, afin de garantir l'appropriation et la maîtrise des pratiques infirmières dans différents contextes de soins.

Une alternance des typologies des périodes en formation en milieu professionnel est requise tout au long de la formation afin de favoriser la diversité des situations cliniques rencontrées, des modes de prise en soins et des environnements professionnels.

INSTITUT DE FORMATIONS

ch  
roanne



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes